

4. A l'achèvement de ces projets, en 1973, le gouvernement fédéral a-t-il l'intention, au cas où il se produirait une différence entre le devis et le prix de revient réel, de a) prendre à sa charge cette différence, b) la partager avec la Colombie-Britannique, c) la laisser entièrement à la charge de cette province?

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources m'informe comme suit: 1. En vertu de l'entente intervenue le 8 juillet 1963 entre le Canada et la Colombie-Britannique, cette province s'est engagée à financer les ouvrages entrepris au Canada en exécution du Traité du fleuve Columbia. Il appartient donc à cette province de donner des renseignements sur le coût actuel des entreprises.

2. Voir réponse au n° 1.

3. a) \$345,000,000; b) \$410,600,000; c) \$410,600,000; d) à f) Aucune estimation du gouvernement fédéral n'est disponible.

4. a) Non. b) Non. c) Oui.

L'ASSISTANCE À LA PÊCHE EN EAU DOUCE

Question n° 261—M. Schreyer:

1. Depuis 1960, quels fonds le ministère fédéral des Pêcheries a-t-il affectés à l'industrie de la pêche en eau douce dans les Prairies pour les besoins a) de la conservation, b) de la recherche et de l'augmentation de la production?

2. Depuis sa création en 1947, est-il arrivé à l'Office des prix des produits de la pêche d'acheter les produits de la pêche en eau douce de la région des Prairies et dans le cas de l'affirmative, a) quand, quelle quantité et pour quel montant, b) comment a-t-on calculé le prix d'achat, c'est-à-dire quelle était la part qui revenait aux pêcheurs et à combien évaluait-on le coût du conditionnement?

M. Eugene Whelan (secrétaire parlementaire du ministre des Pêcheries): 1. a) Néant. b) 1960-1961, \$265,110; 1961-1962, \$317,810; 1962-1963, \$316,435; 1963-1964, \$314,540; 1964-1965, \$382,159; 1965-1966, \$431,183; 1966-1967, \$947,539; 1967-1968, \$1,462,143; 1968-1969 (prévision), \$1,730,000.

2. Oui. a) et b).

	Quantité	Valeur \$	Base
1949	3,376,802 liv.	281,740.43	80% du prix du marché
1953	2,181,085 liv.	192,757.60	70% du prix du marché
1964	93,745 liv.	16,405.38	80% du prix du marché

LE PARC NATIONAL D'ELK ISLAND

Question n° 278—M. Mazankowski:

1. Combien de visiteurs se sont rendus au parc national d'Elk Island en 1965, 1966 et 1967?

2. Combien a coûté l'exploitation du parc au cours de ces mêmes années?

3. Comment le gouvernement compte-t-il promouvoir et encourager l'utilisation des installations offertes par le parc et comment compte-t-il notamment attirer les touristes en plus grand nombre?

4. A-t-il été envisagé d'améliorer et d'agrandir les installations récréatives du parc dans les domaines suivants: a) transformation du terrain de golf actuel, qui a neuf trous, en un terrain à dix-huit trous, b) perfectionnement des baignades, c) création, à l'intérieur même du parc, d'un musée culturel des origines, où seraient exposés les vestiges culturels de races autochtones et des races fondatrices, d) possibilité de mettre en place un réseau d'alimentation en eau douce à partir d'une source utile et possibilité d'entreprendre une étude à ce sujet?

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et le ministère du Commerce m'informent comme suit: 1. 1^{er} avril 1965—31 mars 1966, 197,728; 1^{er} avril 1966—31 mars 1967, 204,286; 1^{er} avril 1967—31 mars 1968, 232,286.

[M. Harding.]

2. 1^{er} avril 1965—31 mars 1966, \$347,015; 1^{er} avril 1966—31 mars 1967, \$370,900; 1^{er} avril 1967—31 mars 1968, \$394,616.

3. L'Office de tourisme publie et distribue aux visiteurs éventuels des parcs nationaux les brochures ci-après décrivant les installations dont ces parcs sont dotés. Parcs Nationaux du Canada-Ouest, plaquette; Parcs Nationaux du Canada, dépliant; Installations touristiques des Parcs Nationaux, plaquette; Angling Regulations in National Parks, dépliant; Elk Island National Park, dépliant (la publication de ce dépliant relève du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Direction des parcs nationaux et historiques.)

En outre, l'Office de tourisme fait connaître ce parc a) par des textes et des photographies publicitaires communiqués aux services de nouvelles des États-Unis; b) par la circulation de trois films sur les Parcs nationaux mettant en vedette celui d'Elk Island. Deux des films ont été réalisés par le gouvernement de l'Alberta et l'autre par l'Office de tourisme et des congrès de Calgary.